



Chers Parents d'élèves de Seconde,

Dans le cadre des cours d'EPS et plus particulièrement dans celui lié à la compétence « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique » mise en œuvre au travers d'un cycle acrosport, l'établissement va faire intervenir une troupe professionnelle de circassiens afin de faire vivre à vos enfants un spectacle vivant de qualité.

Ce projet qui rentre dans le cadre obligatoire de la scolarité dans notre établissement présente un coût en partie financé par l'établissement et par des subventions dont une de l'APEL (nous profitons de ce courrier pour les en remercier). Cependant, afin qu'il soit viable sur le plan financier, nous sommes dans l'obligation de solliciter une participation de votre part qui sera d'un maximum de **13 euros**.

Nous vous remercions du soutien que vous accordez à cette démarche.

L'équipe des Enseignants d'EPS

La Directrice des Etudes  
Annie DEFRASNE

Le Chef d'établissement  
Florent PERSON